

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 novembre 2019

Date de la convocation : 29/10/2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Gérard BANCHET, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Ont donné pouvoir : M. Frédéric BELMONTE à M. Gérard BANCHET, M. Pascal CHAUMARTIN à M. Manuel BELMONTE, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle CEDRIN, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Annie DUTRON, M. Patrick CURTAUD à M. Thierry KOVACS, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à Mme Virginie OSTOJIC, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absent : M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **COHESION SOCIALE – Emploi Insertion PLIE** : Convention triennale Ecole de la Deuxième Chance – E2C

Rapporteur : Sylvain LAIGNEL

NOTE DE SYNTHÈSE

L'école de la deuxième chance (E2C) est un dispositif à destination des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification. A travers les écoles de la deuxième chance, certains jeunes ont l'opportunité d'intégrer une démarche ayant pour objectif de consolider leurs compétences générales, de se confronter à différents métiers pour valider un projet professionnel. A l'issue, les jeunes accèdent directement à l'emploi ou à une formation qualifiante, le plus souvent en alternance.

En Isère, l'E2C est une association départementale composée de 3 sites : Grenoble, Voiron et Vienne. Le site de Vienne compte 4 salariés formateurs et référents qui accompagnent les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle.

En 2018, 42 jeunes ont été accompagnés sur le site de Vienne dont 25 résidant sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. 52% des jeunes ayant terminé leurs parcours en 2018 sont sortis positivement sur des solutions d'emploi ou de formation qualifiante.

Depuis 2019 une nouvelle direction impulse de nouvelles orientations stratégiques à l'E2C en s'appuyant sur de nouvelles modalités pédagogiques qui mettent les compétences au centre des apprentissages et en développant et consolidant les partenariats avec l'ensemble des partenaires locaux dont les acteurs de la Politique de la Ville.

L'Agglomération a favorisé l'installation de l'E2C sur Vienne et participe depuis 2011 à son financement. Ce partenariat est consolidé dans le cadre de conventions triennales 2014-2016 et 2017-2019 à hauteur de 30 000 € par an.

Il est proposé de continuer à soutenir l'E2C en proposant le renouvellement de la convention pour 3 ans à hauteur de 30 000 € par an.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission emploi insertion et réussite éducative du 10 octobre 2019,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la convention triennale entre Vienne Condrieu Agglomération et l'E2C.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 5 novembre 2019

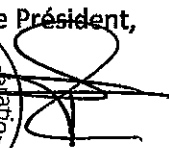
Le Président certifie que la présente délibération

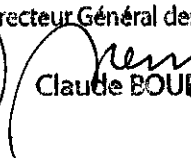
a été reçue par la Sous-Préfecture le **12 NOV. 2019**

et a été publiée le **12 NOV. 2019**

Pour extrait certifié conforme

Le Président,


* Vienne Condrieu Agglomération *
* (Isère) *
Thierry KOVACS

Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services

Claude BOUR

